

DEVENIR MEDECIN (dans le mois)

Spécialiste & Généraliste (S & G)

- 1. Inscription à l'ordre des médecins (S & G)
 - Visa diplôme par SPF Santé
 - Certificat de bonnes vies et mœurs

- 2. Inscription à l'INAMI
 - Demande d'enregistrement d'un plan de stage (S & G)
 - L'attestation d'inscription à l'Ordre (S & G)
 - Plan de Stage (S & G)
 - L'attestation d'acceptation de la Faculté de Médecine (S & G)
 - Inscription au Masters (S & G)
 - Diplôme ou attestation (S & G)
 - Inscription chez un maître de stage (G)
 - Attestation réussite ECG (G)

 - ATTENTION : Copie de tout le dossier

 - A ENVOYER : SPF Santé Publique
Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Direction générale des Soins Primaires
Place Victor Horta, 40 Bte 10
1060 Bruxelles

- 3. Signature du contrat de Stage (G)

- 4. Carnet de Stage : A suivre tout au long de l'Assistanat (S & G)

- 5. Mutuelle à son nom (S & G)

- 6. Choix liés au contrat UCL
 - Epargne Pension (S & G)
 - DKV (G)

